

Image not found or type unknown



Droit pour relouer un appartement

Par **chrisvia**, le **14/04/2008** à **22:19**

bonjour,
Ma grand mère possède un appartement qu'elle devait vendre il y a un mois, par une agence donc nous etions obligé d'attendre la fin du bail pour que les locataires puissent partir or lors de l'achat, le notaire a remarquer que mon grand pere décédé avait sept enfants d'un premier mariage, le notaire nous a dit que des recherches etaient obligé de se faire pour pouvoir vendre ce bien, a l'heure actuel l'appartement ma grand mere veut le relouer est ce possible? et est ce possible d'arrêter les recherche?
merci.